

Brèves

Interview avec Jacques de Haller

Monsieur de Haller, vous présidez la FMH depuis bientôt quatre ans maintenant. Quelles sont les tâches que vous appréciez particulièrement dans cette fonction?

Il y a le dedans et le dehors!

Vers l'extérieur, il est passionnant d'être au cœur des problèmes qui se posent à notre système de santé, de pouvoir, comme président, y exercer l'influence nécessaire du corps médical, de

pouvoir y dire la vision bien spécifique que nous avons pour le futur. A l'intérieur de la FMH, c'est l'intérêt immense d'un travail varié et surtout relationnel, avec d'innombrables rencontres, avec la découverte constante de problèmes inconnus, de solutions nouvelles, ... et avec tant de collègues passionnément engagés pour leur travail – un vrai plaisir!

Où voyez-vous des difficultés?

La santé est un marché gigantesque de près de 60 milliards de francs par année, et aussi – par la place que la médecine prend progressivement dans la société – un lieu de pouvoir essentiel.

L'importance des intérêts en cause rend alors les solutions plus difficiles à trouver, les positions sont crispées, les sensibilités à fleur de peau ...

C'est d'ailleurs un des points passionnants de ma fonction que d'arriver à concilier tout cela pour proposer finalement des solutions adéquates.

«La défense des intérêts professionnels du corps médical constitue le rôle central de la FMH»

Quels sont les moments qui vous ont particulièrement touché?

J'ai déjà vécu à la FMH beaucoup de moments très denses! Mais j'ai envie de citer ici les Chambres médicales, qui rassemblent tellement de gens aux opinions diverses, séance après séance, avec un mélange très prenant d'attentes, d'espoirs, de tensions aussi, et finalement de résultats – l'introduction de nos nouveaux statuts est encore un souvenir très vivant!

En mai prochain, vous vous portez à nouveau candidat au poste de président. Quels seront les points forts de la prochaine législature?

La défense des intérêts professionnels du corps médical et de ses conditions de travail – professionnelles, humaines, financières, ... – constitue le rôle central de la FMH.

Pour permettre à la FMH de continuer à remplir ce rôle, nous avons besoin d'une part d'un soutien technique, «logistique» très qualifié, tant au sein du secrétariat général que dans les diverses associations, mais aussi d'un corps médical fort... et donc uni!

Il me semble essentiel, sur la base des structures que nous avons maintenant mises en place, de continuer à travailler à la cohésion du corps médical, à tout faire pour chaque courant de pensée, chaque groupe d'intérêt s'y sente entendu et soutenu avec ses propres besoins. Et puis, à l'extérieur, en s'appuyant sur le nouveau Parlement, d'approfondir le travail de

«Il me semble essentiel de continuer à travailler à la cohésion du corps médical»

lobbying entamé il y a maintenant trois ou quatre ans et, par des contacts personnels et des propositions renouvelées, de faire avancer



Rétrospective et perspectives avec Jacques de Haller

les débats sur les thèmes qui sont importants pour le corps médical.

Quelles sont vos attentes pour la nouvelle année?
 Si je puis exprimer un vœu, je dirais: une détente! Je suis convaincu que les envies et les besoins des un-es et des autres sont très souvent dans la même ligne, ... y compris entre partenaires du système de santé ou à l'intérieur de la FMH – et plutôt que de se disputer sur la méthode, il s'agit donc de découvrir et d'exploiter les dénominateurs communs.

Monsieur de Haller, nous vous remercions cordialement de cet entretien.

Nouveaux collaborateurs

Jacqueline Boillat travaille depuis septembre 2007 comme assistante de direction au Secrétariat de direction. Elle renforce l'équipe de quatre personnes dirigée par Monika Kölliker et chargée d'effectuer toutes les tâches administratives concernant la FMH. Depuis décembre, Jürg Beutler collabore aux activités internes et externes du département de la communication en qualité de chef de projet. Dans cette fonction, il assume en outre la suppléance de Jacqueline Wettstein, responsable de la communication. Depuis décembre le Secrétariat de la formation prégraduée, postgraduée et continue a également renforcé son équipe en engageant Alexandra Ferrao en tant que collaboratrice spécialisée.

La FMH saisit l'occasion pour leur souhaiter encore une fois la bienvenue.

Pause de Noël

Durant la période de Noël, le Secrétariat général sera fermé du 24 décembre 2007 au 2 janvier 2008 y compris.

La FMH vous souhaite de belles fêtes et se réjouit d'être à votre service en 2008 également!



Départements

Communication

En exclusivité pour les membres: plateforme concernant la politique de santé

Vous avez toujours désiré connaître l'actualité de la politique sanitaire suisse? Dès décembre 2007, une plateforme d'information en ligne, intitulée *politoscope*, sera à la disposition des membres de la FMH. Elle contiendra l'ensemble des arrêtés gouvernementaux et interventions parlementaires. Elle servira aussi de support pour la publication d'articles importants parus dans la presse. *politoscope* sera ainsi le premier forum d'informant présentant de manière exhaustive les thèmes de politique de santé en Suisse. Outre le projecteur dirigé sur la scène fédérale, il contiendra également des informations sur toutes les affaires cantonales de santé publique. Si vous voulez savoir ce qui est en cours au niveau politique fédéral et cantonal, vous disposez désormais, avec *politoscope*, d'une plateforme idéale. Pour y parvenir, il vous suffit de passer par www.myFMH.ch puis de cliquer sur *politoscope*. Et vous aurez aussitôt une vue d'ensemble de la politique de santé nationale et cantonale.

Rapport de gestion 2007

Après que la FMH publie depuis cinq ans un rapport de gestion sur ses activités, il s'est avéré judicieux d'en revoir la mise en page et les contenus. L'objectif de cette refonte graphique et textuelle est d'augmenter l'intérêt pour le rapport de gestion par une présentation attrayante, simple et claire. A l'avenir, il sera distribué, outre aux médecins, également dans le monde politique et des médias aux fins de renforcer l'image de marque de la FMH.

Le département de la communication a invité trois agences à présenter un projet idoine dans le cadre d'un concours. La sélection a été opérée au moyen d'une grille d'évaluation et le mandat a finalement été confié à la meilleure agence. Le rapport de gestion sera joint en mai 2008 au Bulletin des médecins suisses et mis en ligne sur notre site internet www.fmh.ch.

Laissez-vous vous surprendre. Vous aurez le plaisir de découvrir de nouvelles rubriques, des textes percutants et clairement structurés ainsi

qu'une mise en page agréable.

Données, démographie, qualité

ReMed: opérationnel depuis octobre

Au printemps dernier, le Comité central a confié au comité de direction ReMed le mandat de lancer un projet-pilote dans un canton romand et un canton alémanique suite aux résultats obtenus par l'étude de faisabilité (Bulletin des médecins suisses. 2007;88 [21]:867-73). Ce projet a pour objectif d'instaurer un réseau d'assistance pour médecins en situation professionnelle et personnelle difficile. ReMed contient les offres Mentorat, Coaching/Conseil et Evaluation.

Le réseau d'assistance ReMed est entré dans sa phase opérationnelle à fin octobre. Depuis lors, les médecins peuvent s'annoncer à ReMed par une ligne d'assistance trilingue 24h sur 24, au numéro gratuit 0800 0 73633 (composer les chiffres et lettres «0800 0 ReMed»), par courriel à info@swiss-remed.ch ou par un formulaire de contact figurant sur le site internet www.swiss-remed.ch. L'offre s'adresse en premier lieu aux deux cantons-pilote de Thurgovie et de Neuchâtel, mais il est évident que les demandes en provenance des autres cantons sont prises en considération. Les centres d'accueil enregistrent les données de contact et les demandes et les transmettent aux personnes de confiance de ReMed. Ces personnes sont des médecins de la région, conformément à la devise ReMed «une offre des médecins pour les médecins». Le premier entretien porte sur la situation et les solutions possibles, ce qui permet de déterminer, selon les besoins, les spécialistes à contacter. ReMed accorde une grande importance à la confidentialité: toutes les mesures sont prises pour tenir compte des dispositions de la protection des données et de l'astreinte au secret professionnel (art. 321 Code pénal). De plus amples informations sur ReMed figurent sous www.swiss-remed.ch ou info@swiss-remed.ch.

Logo ReMed:



Tarifs

Nouvelles du service tarifaire

Depuis septembre 2007, le Dr en médecine et avocat Beat Christoph Bumbacher assume la direction du service tarifaire de la FMH à Olten, en remplacement de Jacques Weidmann. Mais Beat Bumbacher travaille déjà à la FMH depuis



Beat Bumbacher, nouveau chef du service tarifaire

le début de l'année; il s'est d'abord consacré essentiellement au TARMED. En sa qualité de responsable du service tarifaire, il s'occupe actuellement des thèmes suivants:

Formation de groupes de travail

Deux nouveaux groupes de travail mis sur pied avec la participation du service tarifaire sont chargés, d'une part, d'examiner la question de l'avenir du laboratoire au cabinet médical et d'autre part, celle de la distribution directe de médicaments. Ces deux questions sont cruciales pour la pratique ambulatoire. En traitant ces thèmes dans des groupes de travail largement représentatifs, la FMH peut agir de manière intégrante.

Propositions tarifaires TARMED

Le TARMED échauffe les esprits depuis son introduction. Les médecins de premier recours, qui se sont prononcés au début majoritairement en sa faveur, sont devenus toujours plus insatisfaits au cours des dernières années et se considèrent maintenant comme perdants. Au moyen de quatre propositions tarifaires importantes et minutieusement préparées, ils veulent mettre les assureurs à l'épreuve et vérifier la vérité de leurs assertions répétées selon lesquelles ils seraient favorables à la médecine de premier recours.

Remaniement tarifaire – 3e phase

Les travaux de remaniement tarifaire, 3^e phase (reengineering-RE III) et la version 1.05 du TARMED sont achevés. Le Conseil fédéral doit maintenant encore approuver ce tarif avant sa mise en vigueur en janvier 2008. Le RE III débouche sur une complète transformation du chapitre 30 actuel (Imagerie médicale): les prestations sont structurées pour la première fois selon une nouvelle mécanique tarifaire. Bien qu'on ait agi avec un soin extrême, il y a encore des erreurs dans diverses positions; la FMH va les collecter afin de les faire corriger dans le cadre d'une procédure séparée. Outre les radiologues, le RE III concerne aussi l'ensemble des médecins libres praticiens qui utilisent la radiologie et l'ultrasonographie.

SwissDRG: helvétisation 2007

En été 2007, les sociétés de discipline médicale se sont occupées des mandats qui leur ont été confiés par SwissDRG à la suite des ateliers sur l'helvétisation; elles ont ensuite envoyé des propositions complémentaires à la FMH. Au total, les sociétés de discipline médicale ont mis au point plus de 100 propositions pour adapter la version 0.0 du groupeur. Nous aimerions encore une fois remercier cordialement toutes les sociétés de discipline médicale de leur précieuse collaboration.

Lors d'une séance d'information tenue en octobre 2007, SwissDRG a communiqué aux partenaires du projet et aux sociétés de discipline médicale intéressées quelles étaient les propositions qui allaient être mises en œuvre (sous réserve de l'approbation du Comité stratégique SwissDRG et de l'Office fédéral de la statistique). Dans ce contexte, SwissDRG a approuvé 62% des propositions et en a rejeté 15%. 21% ont été transmises au «Bureau Casemix» en vue d'un réexamen et traitement ultérieur à partir de 2008; 2% ont été déléguées à l'Office fédéral de la statistique. Lorsque le Comité stratégique SwissDRG et l'Office fédéral de la statistique auront approuvé l'helvétisation 2007, on pourra commencer à réaliser la version 0.1 du groupeur dès le mois de décembre 2007. Une fois celle-ci terminée et le manuel des définitions mis à disposition, il sera à nouveau possible d'envoyer des propositions de modification à la FMH qui les transmettra au Bureau Casemix.

SwissDRG a reporté au 18 janvier 2008 la date de fondation de la Société anonyme. Le Dr Simon Hölzer a été nommé directeur du Bureau Casemix SwissDRG. Vous trouverez de plus amples informations sous www.fmh.ch/Nos_prestations/Tarifs/SwissDRG.

Droit

L'automne est propice à la formation

Formation postgraduée pour futurs médecins-conseils

La protection des données est l'élément le plus délicat de la formation postgraduée des futurs médecins-conseils. Pour cette raison, une journée est spécialement organisée sur ce thème depuis des années par Corinne Zbären-Lutz (ancienne juriste du service juridique de santésuisse) et Hanspeter Kuhn (responsable du service juridique de la FMH), lesquels ont élaboré les exercices prévus pour cette formation conjointement avec Kurt Schweingruber, responsable du cours. Les réponses mises au point par ces trois personnes donnent aux participants une base solide pour l'exercice de leur profession dans un environnement difficile.

Cours de gestion pour médecins-assistants et chefs de clinique

Les séminaires de gestion pour médecins-assistants et chefs de clinique, organisés par le ColleagueM sur mandat de la FMH, contiennent un module intitulé «Introduction au droit et au droit de la santé». Ce cours d'une demi-journée donné par le service juridique de la FMH est consacré aux thèmes suivants: responsabilité civile, secret médical et incertitudes actuelles concernant la clause du besoin.